ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CYCLO BOURCAIN

23 OCTOBRE 2020

RAPPORT MORAL

RAPPORT D'ACTIVITES

2020 une saison bien particulière

Cette assemblée générale nous permet de revenir sur une année pas comme les autres pour notre club. 2020 restera dans les mémoires du club, la crise de la **COVID-19** a fortement impacté la vie des toutes les associations et nous a privé de notre activité favorite pendant de longues semaines.

1980-2020

2020 est aussi l'année du **40è anniversaire du CYCLO BOURCAIN**. Les mesures sanitaires n'ont pas permis de le fêter comme prévu. Ce n'est que partie remise, nous préparons pour septembre 2021 une journée consacrée à cet évènement.

1. Les adhérents

→ 2020.

Aujourd'hui, nous pouvons être fier de la stabilité des effectifs du club. Nous sommes **112 licenciés**, contre 113 à la même date, l'an passé. Il faut souligner une progression chez les féminines, qui sont désormais 23 (+3).

L'annulation du Forum des Associations n'a pas permis d'éventuelles nouvelles adhésions. L'essor de la pratique du vélo n'a pas pour le moment, profité aux clubs. La FFCT connait par ailleurs, une baisse du nombre global de licenciés.

Nous devons donc nous poser des questions pour améliorer notre visibilité et notre attractivité au sein de la commune.

→ Licences : pas d'augmentation du coût d'adhésion en 2021

En 2021, le groupe Allianz ne n'est plus l'assureur de la FFCT, la société **AXA** lui succède. La fédération a décidé de prendre en charge l'augmentation de 10 % de l'assurance pour cette année. L'adhésion au club reste identique fixée à 15 €.

A titre d'exemple :

Le tarif de l'adhésion « **Petit Braquet** » restera à **60** €, comprenant dans l'ordre, l'adhésion à la FFCT, l'assurance et la participation aux frais de fonctionnement du club. (Soit : 28,5 € +16,5 € +15 € = 60 €, voir détails en annexe 1)

Une distinction est cependant faite en ce qui concerne les licences, qui sont au même tarif, mais se différencient par une pratique, cyclotourisme ou sportive.

Vélo Rando, pour la pratique régulière du cyclotourisme : nécessité de fournir un **certificat médical de non contre-indication** (CMNCI) à la pratique du cyclotourisme, **à renouveler à minima tous les 5 ans**.

Les certificats médicaux datant de 2016, ne seront plus valables pour la saison 2021. Pensez à leur renouvellement.

Vélo Sport, le certificat médical autorisant la **pratique du cyclisme en compétition** est **à renouveler tous les ans**. Cette alternative permet aux adhérents ayant une pratique plus sportive et pouvoir s'inscrire à des manifestations telles que les cyclos-sportives organisées en dehors de la FFCT.

En 2020, la répartition des licenciées est la suivante :
- 80 licences **Vélo Rando** (73%)
- 31 licences **Vélo Sport** (27%). Ce taux est largement supérieur à la moyenne nationale.
- 1 licence **Vélo balade**

2. Les activités 2020

La saison qui vient de s'écouler a vu l'annulation de tous, ou presque, des évènements et sorties prévus.

La journée raquettes au Grand Échaillon a été annulée par manque de neige.
La Rencontre des clubs drômois, organisée par le **CODEP26,** n'a pu avoir lieu.
Les séjours **FFCT**, prévus en Italie et en Espagne, ont été supprimés.
Le weekend montagne n'a pu être organisé.
Seul le séjour, organisé à Argentat (FFCT) début juillet, a pu se dérouler normalement. Nos deux participantes et soignantes sont revenues enchantées de cette semaine en Corrèze.

En juillet et en août deux sorties à la journée ont été organisées au niveau du club, dans le Vercors et dans la Drôme provençale avec l'ascension du mont Ventoux.

Les « Balcons de la Valdaine », à Puy-St-Martin, l'une des rares randonnées maintenues en fin de saison, a vu la participation d'une dizaine de cyclos et cyclotes.
La Drômoise a été organisée sur 2 jours au lieu de 3 prévus. 11 bourcains et bourcaines ont pu profiter des très beaux parcours du diois.

Bravo à vous tous, cyclotes et cyclos qui illustrez le dynamisme du club sur les routes de la Drôme et de l'Ardèche !

Nous remercions tous celles et ceux qui nous ont fait parvenir des photographies et un petit compte rendu de leurs « aventures », ils ont pu être publiés sur votre site. D'ailleurs, n'hésitez pas à le consulter, il est régulièrement mis à jour, une façon simple d'avoir une vue d'ensemble des activités du club : www.cyclo-bourcain.net. Nous avons maintenant un site très agréable et apprécié.

2. Les activités 2021

Nous avons d'ores et déjà établi une première ébauche du **calendrier 2021** :
- **Sortie neige/raquettes**, le 26 Janvier
- **Rencontre des clubs Drômois**, organisée par le CODEP26, le 27 mars à Montoison
- **Randonnées des Violettes** le 17 avril
- Séjour d'une semaine à **Cambrils** (Espagne), du 25 avril au 01 mai ou du 01 au 08 mai
- Séjour d'une semaine à **Trentino** (Italie), du 24 au 31 mai
- Séjour au Lac de Garde (Italie), du 23 au 30 mai
- Séjour à Argentat en Corrèze, du 26 juin au 03 juillet
- Accompagnement **Lycée des 3 Sources sur la Dolce via et la Viarhôna**, le 27 et 28 mai
- Reconnaissance de la **Cyclo-montagnarde du Vercors 2022** (CODEP26) le 19 et 20 juin
- **Week-end Montagne**, du 05 au 07 juin

- **L'Ardéchoise**, à Saint-Félicien, du 17 au 20 juin
- Forum des associations, le 5 septembre
- **40è Anniversaire du Club**, en septembre
- La **Drômoise**, à Die (26) du 18 au 20 septembre
- **Week-end d'automne**, du 25 au 27 septembre
- **Le 40è Anniversaire du Cyclo Bourcain,** date à définir en septembre

4. La randonnée cycliste des Violettes

L'édition 2020 a été annulée – Rendez-vous le 17 avril 2021 sur les routes de la Drôme des collines.

La Randonnée des Violettes constitue l'évènement majeur de notre saison. Les contributions des sponsors nous permettent d'offrir une prestation de qualité qui fait la renommée de la Randonnée des Violettes dans les deux départements, voire même au-delà. Une organisation désormais bien rodée, un vrai succès.

Nous sommes déjà dans la préparation de **l'édition 2021,** qui aura lieu **le samedi 17 avril,** pendant les vacances scolaires de Pâques.
Encore une fois, cela complique notablement l'établissement des parcours, sachant que ce jour de grand départ des vacances de Pâques, la Préfecture de la Drôme nous impose d'éviter toutes les routes à grande circulation, notamment la RD 532, de Tain-l'Hermitage à Romans.

Notre équipe travaille déjà sur des circuits avec des routes encore pas empruntées les précédentes éditions.

5. Notre engagement sociétal

→ **Soutien au personnel soignant de l'hôpital de Valence** (CHV)
En collaboration avec la boulangerie Revol (Le Cyrano) nous avons tenu à apporter notre soutien au personnel soignant des Urgences du CHV, lors de la 1ère vague de la COVID 19 par la **distribution de 140 paniers repas**.

→ **Poursuite du partenariat avec le Lycée Les 3 Sources** (Bourg-Lès-Valence)
Le projet d'établissement 2020, établi dans le cadre d'« Améliorer le bien-être des lycéens et développer le sentiment d'appartenance », n'a pas échappé aux conséquences de l'épidémie du coronarvirus et a été annulé**.**

L'équipe pédagogique, convaincue de l'intérêt de ce projet pour les élèves, le **reconduit en 2021**. Une première rencontre avec les professeures s'est déjà déroulée, le 15 octobre.

L'objectif pédagogique reste le même : le vélo requiert un effort physique modéré, donc accessible à tous. Il permet aux élèves d'être acteurs et parties prenantes du projet de sa conception à la réalisation. Il permet également de développer les qualités personnelles des élèves : autonomie, responsabilité, assiduité, persévérance, tolérance, respect de l'autre et solidarité dans l'effort.

Le Cyclo Bourcain, agissant en qualité de partenaire sportif, avec une fonction de conseiller technique continue d'accompagner le projet depuis la préparation, jusqu'au parcours final.
Le club apporte son expertise lors des entrainements : maîtrise technique du vélo, vérification technique du matériel, rouler en groupe et traverser les agglomérations.
Pour l'édition reconduite **2021**, le vélo de route sera sans doute remplacé par le VTT pour une sortie ardéchoise sur les anciennes voies ferrées de la **Dolce Via** entre ~~de~~ Lamastre et La Voulte.

→ **Forum des associations**
Victime également des conditions sanitaires imposée par l'épidémie, il n'a pu se dérouler.
Ce rendez-vous avec les bourcaines et bourcains est très important pour les associations qui peuvent ce jour-là, démontrer leur pratique et rencontrer leurs futurs adhérents.

La MJC Jean Moulin a substitué à cette manifestation un « **Forum virtuel** » sur Internet. Le Cyclo Bourcain, comme d'autres associations sont maintenant présents sur une plate-forme mise en place par la MJC.

→ **Vie associative**
Le club s'efforce d'avoir un fonctionnement démocratique impliquant l'ensemble de ses adhérents.
- Une **réunion de bureau** se tient mensuellement, les mercredis de 19 h à 21h.
- Une **réunion du club** s'est déroulée au mois de janvier et nous avons été contraint d'annuler les autres au regard des conditions sanitaires.
- Nous organisons chaque année avant les vacances d'été **un repas convivial**, pour lequel les conjoints sont invités. Cette année, il a eu lieu le 26 juin dans le strict respect des conditions sanitaires, avec mise en place de gel hydroalcoolique, distanciation et repas amenés par chacun.
- **L'Assemblée générale**, au mois d'octobre.
- **La permanence,** les membres du bureau vous accueillent chaque dernier vendredi du mois, à 18h, au «**Vélocal**», siège du club, au 4 rue Emile Vidal. Ce rendez-vous, plus propice aux échanges que les réunions du club, plus institutionnelles, permet de tisser des liens entre adhérents.
Elle contribue aux retrouvailles entre cyclos pour échanger sur les sorties du lendemain et sur tout ce qui fait la vie d'un club.
Ayez le réflexe d'y passer plus souvent, l'occasion de prendre des nouvelles, y compris des malades ou accidentés, l'ambiance y est conviviale. Ce local est le vôtre, il vivra grâce à vous.

6. La logistique

→ Au «**Vélocal**», nous disposons d'un espace agréable qui nous permet de développer la vie associative. La salle commune du rez-de-chaussée nécessiterait néanmoins une insonorisation phonique pour permettre la tenue de réunions dans de meilleures conditions.

Nous avons décidé cette année d'améliorer l'accueil. La porte d'entrée a été repeinte et nous voulons remplacer la banderole par une signalétique plus actuelle en accord avec le Sprinter club et la mairie.

→ **Prêt des véhicules** : les services techniques de la municipalité proposent aux associations de la ville le prêt de véhicules pour assurer certains de leurs déplacements.

7. La sécurité et la santé

La pratique du vélo n'a cessé d'augmenter en France depuis quelques années. Une tendance qui se confirme depuis la fin du confinement, en ville comme à la campagne. La fréquentation cyclable a bondi de 30% du 11 mai au 30 septembre 2020 par rapport à la même période en 2019.
La mortalité cycliste connaît elle aussi une hausse, avec 27 % de tués en plus depuis 2010.

Au niveau de la pratique du vélo en Club, la sécurité est la première des préoccupations à chaque sortie. L'année 2020 du Cyclo Bourcain a été encore marquée par un nombre important de chutes dont deux particulièrement graves pour les cyclos concernés qui ont été ou, sont encore immobilisés.

→ Le **référent sécurité** tout au long de l'année a eu à cœur de rappeler les principales règles et plus particulièrement celles du « **roulage en groupe** ». Le principal mot d'ordre a toujours été d'être en mesure de **maitriser son allure** quelques soit la situation et d'avoir « **les mains sur les cocottes »**. Une action simple qui semble simple à réaliser et plus difficile à faire appliquer.

Un incident mécanique, une inattention ou une chute au sein d'un groupe ne laisse qu'un dixième de seconde pour réagir. Avoir les mains sur les cocottes et deux doigts sur les poignets de frein permettent précisément de réagir sur l'instant et éviter le sur-accident.
Ce reflexe, à priori simple, a permis de se focaliser sur l'importance d'adopter les bons gestes et les bonnes pratiques sur la route. En aucun cas, c'est la garantie du « zéro chute » mais cela permet une prise de conscience de tous les instants.

La sécurité pour un cycliste est une préoccupation individuelle qui, lorsqu'il évolue en club et en groupe, doit être une responsabilité de chacun.

→ Des précautions simples qui peuvent sauver des vies
Munissez-vous d'un téléphone portable, ce sera tellement plus simple de vous localiser. Ne considérez pas que la fourniture d'un certificat médical soit une simple contrainte administrative de plus, mais considérez la plutôt comme une opportunité pour prendre en charge votre santé et ainsi être mieux préparé. N'hésitez pas à consulter un cardiologue et à réaliser un test à l'effort.

Lors des sorties, les groupes doivent être, autant que faire se peut, limités à douze cyclos. Partageons la route et laissons de la place aux véhicules pour qu'ils puissent se rabattre entre nous. Mieux vaut partir avec 5 minutes de retard en deux groupes plutôt que de partir « façon moutons de Panurge ».
Enfin, ne vous surestimez pas et partez de préférence avec le groupe de votre niveau.

« **Restez vigilant … dans le respect des règles du code et du partage de la route …** » !

8. Vote pour l'élection des membres du bureau

Membres sortants en 2020, ne sollicitant pas le renouvellement de leur mandat :
Néant

Membre ne sollicitant pas le renouvellement de leur mandat :
Néant

Membres sortant en 2020, sollicitant le renouvellement de leur mandat
Yveline Buffat
Gaston Duvière
Henri Pascal

Nouveaux candidats et appel à candidatures, en séance

NB1 : Membres actuellement élus dont le mandat n'est pas à renouveler en 2020
Christian Courtier
Daniel Crouzet
Catherine De Bussy
Hubert Debard
Jean Michel Descombes
Emmanuel Faure
Anaïs Lechenard
Roland Thoulouze